

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2012

Présents : Jean-Louis RICхарME, Nicole BERNARD-BERNARDET, Stéphane BOISIER, Benoît CLAVEL, Monique D'ORAZIO, Corinne GOBBER, Bruno GUIDON, Jean-Claude LOYEZ, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Absent excusé : Alain MARCHISIO

Monique D'ORAZIO est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
- 2) Acquisition d'un columbarium
- 3) Bilans cantine et garderie périscolaire 2011-2012
- 4) Ventes de coupes de bois 2013
- 5) Virements de crédits

- 6) Conventions pour occupation temporaire de terrain
- 7) Régularisation de terrain à la Combe
- 8) Compte rendu commissions
- 9) Informations et Questions diverses

| | <i>Points abordés</i> | <i>Décisions prises</i> | <i>Points à revoir</i> |
|---|--|--|--|
| 1 | Approbation du compte-rendu de la séance du 21 juin 2012 | Avis favorable. | |
| 2 | Acquisition d'un columbarium | Avis favorable pour le modèle Floriac 9 places, colonne brisée et 2 couleurs gris et portes roses de la société GRANIMONT. | Voir pour bétonner la partie autour du site cinéraire. Négocier l'aspect financier avec la société. |
| 3 | Tarifs cantine pour année scolaire 2012/2013 Enfant 3,00 € le repas Adulte 4,90 € Surveillance repas 0,50 € | Avis favorable. | |
| 3 | Modification du règlement de la garderie périscolaire, notamment article 6 : « Les goûters personnels sont interdits, sauf pour les enfants ayant obtenu un accord, pour raison médicale, entre les parents, la commune et le responsable de la garderie. Pour les autres enfants, le goûter est systématiquement servi. » | Avis favorable. | |

| | | | |
|-------|---|--|--|
| 3 | Tarifs garderie pour année scolaire 2012/2013 1 ^{ère} heure matin (et soir sans goûter) 2,70 € 1 ^{ère} soir (avec goûter) 3,15 € ½ heure supplémentaire : 1,55 € La réduction de 10 % pour les enfants supplémentaires est reconduite. | Avis favorable. | |
| 4 | Mise en vente de coupes de bois pour l'année 2013 : parcelles 12, 13 et 14 et 37 pour un volume total de 270 m3. | Avis favorable. | |
| 5 | Virement de crédits au budget principal, section de fonctionnement de 1000 € du compte 022 au compte 3712 | Avis favorable. | |
| 6 | <i>Sortie de séance de Stéphane BOISIER et Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL</i> Convention d'occupation temporaire par la commune à LE GAEC LA BOISERIE pour un montant de 50 € pour les parcelles de terrain section A n°1009, 1010 et 2538. Convention d'occupation temporaire par la commune à l'EARL LA TRAVEE pour un montant de 50 € pour les parcelles de terrain section B n° 2058 et 2060. | Avis favorable. | |
| 7 | <i>Sortie de séance de Jean-Louis RICCHARME</i> Travaux accessibilité cimetièrre et église : devis de travaux | Avis favorable pour le devis de l'entreprise BEBER TP pour la maçonnerie pour un montant de 8.183,63 € TTC et pour le devis de la société CMPR pour la métallerie pour un montant de 2.779,50 € TTC. | Déclaration de travaux à faire pour l'église |
| 8 | Régularisation de terrain à la Combe | Un prix différent sera proposé pour le terrain et pour l'accès | |
| 8 | Déclassement de chemins ruraux à la Sauffaz après enquête publique et avis favorable du commissaire enquêteur | Avis favorable pour déclasser et aliéner une section de chemin rural de 67 m ² à Monsieur et Madame RIPPOZ Stéphane et une autre section de 30 m ² à Monsieur César GLAREY. | |
| 9 | Travaux supplémentaires pour la zone artisanale pour un montant de 15.763,20 € H.T. | Avis favorable. | |
| 11 g) | Sortie de bois de la commune du Bouchet-Mont-charvin par le Bois Berger | Avis favorable mais un état des lieux avant et après sera réalisé. | |

RELEVÉ DES DÉCISIONS

| | <u>Décisions prises</u> | <u>Qui ?</u> | <u>Fait quoi ?</u> | <u>Comment ?</u> | <u>Pour quand ?</u> |
|----------|--|----------------|---|------------------|-----------------------|
| 3 | Demander une participation financière à la commune du Bouchet-Mont-Charvin pour la garderie | Le secrétariat | Fait un courrier à la commune du Bouchet-Mont-Charvin | | Le plus vite possible |
| 4 | Revoir avec l'ONF à la mise en vente des parcelles car terrain avec de nombreuses pierres et risques de chutes quand le bois sera sorti sur les maisons en dessous | Le Maire | Informe le responsable de l'ONF | | |
| 11 a) | Pour la route de la Molloire, revoir avec la société Colas s'il compte ramener des matériaux | Le Maire | Contacte le responsable | | |

3. Bilans cantine et garderie périscolaire 2011-2012

Monsieur le Maire présente le bilan de la cantine pour l'année scolaire 2011/2012. Il fait apparaître un déficit de 655,44 €.

Il présente aussi le bilan de la garderie périscolaire qui fait apparaître un déficit de 5.049,15 €.

10. Comptes-rendus commissions

a) Commission finances

Elle a eu lieu le 3 juillet 2012

b) PLU

Une réunion publique sera organisée le 25/09/2012. Une lettre d'information sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres début septembre. La prochaine réunion de la commission aura lieu début octobre.

11. Informations et questions diverses

a) Voirie

La consultation a été faite. C'est l'entreprise COLAS attributaire du marché. Les travaux sont prévus début septembre.

b) Travaux eau 2013

Le bureau d'étude Profils Etude a commencé à travailler sur le projet de liaison La Bottière Le Pont du Var. Le plus difficile sera la gestion de la circulation sur cette voie communale.

c) Route de Sur Fattier

Les parcelles constituant cette route sont toujours la propriété des riverains. A régulariser.

d) France Telecom

Suite aux problèmes de coupure téléphonique, Monsieur le Maire a rencontré un responsable de l'entreprise France Telecom. Il n'y aura pas d'installation de relais Orange dans les prochaines années sur la commune.

e) Gentlemen cycliste des élus et des employés communaux

Cette course est organisée chaque année par une collectivité différente. Cette année elle aura lieu à Bonneville le 8 septembre 2012.

f) Association une vieillesse en or

L'association remercie la commune pour le versement de la subvention.

h) Conseil Municipal

Les prochaines réunions auront lieu : le 23 août et le 27 septembre.